**Objet : Prolongation de la date limite pour la réception des candidatures pour quatre titulaires de mandats à pourvoir à la cinquantième session du Conseil des droits de l’homme (13 juin au 8 juillet 2022)**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l’homme et a l'honneur de les informer que le mandat que suite à sa note verbale du 22 février 2022, **la date limite pour la réception des candidatures** pour les quatre titulaires de mandats ci-dessous, à pourvoir lors de la cinquantième session du Conseil des droits de l'homme (13 juin au 8 juillet 2022) **a été prolongée jusqu’au 13 avril 2022 à midi (heure de Genève) :**

1. **Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction** (résolution 49/5 du Conseil des droits de l’homme)
2. **Rapporteur spécial sur le droit à l’éducation** ([résolution 44/3 du Conseil des droits de l’homme](https://undocs.org/A/HRC/RES/44/3))
3. **Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée** (résolution 49/22 du Conseil des droits de l’homme)
4. **Groupe de travail sur la question des droits de l’homme et des sociétés transnationales et autres entreprises (membre issu du Groupe des États d’Afrique)** ([résolution 44/15 du Conseil des droits de l’homme](https://undocs.org/A/HRC/RES/44/15))

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 13 avril 2022 à midi (heure de Genève)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats, ainsi que l’appel à candidatures dans les six langues officielles des Nations Unies, sont disponibles au lien électronique suivant :

<https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/nominations>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à [ohchr-hrcspecialprocedures@un.org](mailto:ohchr-hrcspecialprocedures@un.org)

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l’homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l’homme l’assurance de sa plus haute considération.

8 avril 2022